

DÉCRET D/2020.....089...../PRG/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN PRÉFET

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Vu- La Constitution ;
- Vu- La Loi L/2018/025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique
- Vu- Le Décret D/2018/067/PRG/SGG, du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu- Le Décret D/2018/072/PRG/SGG, du 25 Mai 2018, portant structure du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/2018/073/PRG/SGG, du 25 Mai 2018, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/081/PRG/SGG/87 du 19 Juin 1987, portant Attributions des Préfets, des Secrétaires Généraux de Préfecture, des sous-préfets et sous-préfets Adjoints ;
- Vu- Les nécessités de Service ;

DÉCRETE

Article 1^{er} : Monsieur Sory CAMARA, Mle : 183757A, Administrateur Civil, précédemment Secrétaire Général chargé des Collectivités Décentralisées de Yomou est nommé Préfet de Yomou en remplacement du Colonel Issa CAMARA, décédé.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le15 MAI 2020.....


Prof. ALPHA CONDÉ